

Vous êtes repreneur d'entreprise,

Reprendre c'est préparer un projet d'entreprise. Un plan d'affaires est nécessaire pour vous - futur chef d'entreprise - mais aussi pour convaincre vos partenaires financiers.

Vous souhaitez valider votre projet ?

- Venez en parler avec des chefs d'entreprise, membres bénévoles du RESEAU ENTREPRENDRE.

Il vous faudra un plan de financement solide couvrant le coût de l'acquisition proprement dite, mais aussi les besoins inhérents à votre plan de développement (investissements, augmentation du BFR,...) sans oublier les aléas qui pourraient survenir.

Vous souhaitez renforcer vos fonds propres ?

- Le RESEAU ENTREPRENDRE octroie des prêts d'honneur de 15 à 50 K€, sans intérêts, ni garantie, ni caution. Ce sont des prêts à la personne qui vous permettent de renforcer vos apports personnels, et d'obtenir un effet de levier sur les financements bancaires. L'engagement financier de chefs d'entreprise à vos côtés peut être déterminant pour finir de convaincre les financeurs.

Une fois la reprise réalisée, vous deviendrez chef d'entreprise, avec toute la dimension inhérente à la fonction. Les enjeux sont importants, pour l'entreprise, pour vous-mêmes et vos proches.

Garder confiance, ne pas baisser les bras face aux difficultés et rester concentré sur son activité.

Vous souhaitez être accompagné et gagner en sérénité ?

- Le RESEAU ENTREPRENDRE vous propose un accompagnement pendant 2 à 3 ans, par un chef d'entreprise expérimenté. Il n'est ni un expert, ni un conseiller, ni un coach. Il est un compagnon de route qui vous offrira une aide à la prise de recul, à la clarification de vos objectifs, de vos priorités. Il vous apportera sa propre expérience lorsque celle-ci vous sera utile. Vous pourrez réellement compter sur lui.

Au fil des mois, en avançant, vous apprendrez le métier de chef d'entreprise. Dans le même temps, d'autres vivent cette expérience, accompagnés par le RESEAU ENTREPRENDRE, qu'ils soient créateurs ou repreneurs de PME.

Vous souhaitez ne pas rester isolé et partager avec d'autres chefs d'entreprise ?

- Avec le « club de lauréats », le RESEAU ENTREPRENDRE vous offre un temps mensuel d'échanges et de formation entre nouveaux entrepreneurs.

Vous voulez élargir vos contacts pour accélérer le développement de votre activité ?

- Le RESEAU ENTREPRENDRE vous ouvre son réseau de chefs d'entreprise, à l'échelon régional, mais aussi national.

Quels sont les critères d'éligibilité pour bénéficier du soutien du RESEAU ENTREPRENDRE ?

Le ou les candidats doivent disposer du contrôle de l'entreprise et détenir la majorité dans le capital de la société.

Le management de l'entreprise reprise doit constituer l'activité principale du porteur de projet.
Le projet doit être caractérisé par un engagement fort du nouvel entrepreneur à donner une nouvelle impulsion à l'entreprise, de manière à créer de nouveaux emplois.
Le candidat doit être réellement demandeur de l'accompagnement.
Taille de l'entreprise : jusqu'à 30 personnes.
Fourchette de valorisation : jusqu'à 1, 5 M€

A quel stade contacter le RESEAU ENTREPRENDRE ?

Vous avez identifié une cible et commencé à instruire le projet.
Quelques Associations Entreprendre accueillent les repreneurs plus en amont.
Pour être optimale, l'intervention (engagement) du RESEAU ENTREPRENDRE se situe alors que l'opération de reprise est en phase avancée de réalisation, mais avant la promesse de vente. Si la reprise est déjà faite, le RESEAU ENTREPRENDRE n'interviendra pas à plus de 6 mois de la reprise.

A qui s'adresser ?

Les chefs d'entreprise du RESEAU ENTREPRENDRE se tiennent à votre disposition au travers de leurs 35 associations régionales.